VALDOIE FORMATION

CFPPA
CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES

PRÉSENTIEL

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique : Industrie Bâtiment Commerce ▪ PRAP IBC

INFORMATIONS ESSENTIELLES

Public concerné

Salariés des secteurs industrie, bâtiment et commerce exposés aux risques liés à l'activité physique.

Intervenants-es habilités

MARIOTTE Fanny, infirmière

Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en situation professionnelle
- Animations de type heuristique, démonstratif, applicatif et évaluative

Durée et tarifs

14 heures (2 jours non consécutifs)

350,00€ net de taxe

Pré-requis

Maitrise de la langue Française

Reconnaissance délivrée

Certificat

CONTENU & PÉDAGOGIE

Objectifs

Vous travaillez dans les secteur de l'industrie, du bâtiment ou du commerce ?

Devenez acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique. Cette formation vous aide à :

- Repérer les situations à risque,
- Améliorer vos pratiques et
- Prévenir les accidents et troubles musculo-squelettiques,
- Adopter des gestes et manutentions plus sûrs et efficaces.

Programme

Comprendre la prévention

- Enjeux humains, économiques et réglementaires
- Acteurs de la prévention

Identifier les risques professionnels

- Notions de danger, risque, dommage
- Accidents du travail et maladies professionnelles
- Facteurs de risques liés aux TMS

Fonctionnement du corps humain

- Appareil locomoteur et ses limites
- Impacts des contraintes physiques sur la santé

Analyser les situations de travail

- Observation et description d'une activité
- Identification des risques liés à l'activité physique
- Recherche et priorisation d'actions d'amélioration

Prévention et gestes professionnels

- Principes de sécurité physique
- Techniques de manutention et économie d'effort
- Aménagement des postes de travail

ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation

Des Questionnaires à Choix Multiples, permettent d'évaluer chaque compétence à partir de situations proches du travail réel. Les compétences sont également évaluées tout au long de la formation. À l'issue de la formation, les participants ayant validé les épreuves obtiennent le certificat « Acteur PRAP – Industrie, Bâtiment et Commerce », délivré par l'Assurance Maladie – Risques professionnels et l'INRS.

Validité & renouvellement

Validité du certificat : 24 mois
Le renouvellement s'effectue par une formation de maintien et d'actualisation des compétences (MAC PRAP IBC) d'une durée de 2 jours.

INDICATEURS

Taux de satisfaction	Sessions réalisées	Stagiaires formés
Aucune session	Aucune session	Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants

VALDOIE FORMATION

CFPPA
CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES

PRÉSENTIEL

PRAP IBC : ▪ Maintien de l'Actualisation des Compétences (renouvellement du certificat)

INFORMATIONS ESSENTIELLES

Public concerné

Salariés des secteurs industrie, bâtiment et commerce exposés aux risques liés à l'activité physique.

Prérequis

- Maitriser la langue Française
- Être titulaire d'un certificat Acteur PRAP IBC en cours de validité (moins de 2 ans)

Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Partage d'expériences
- Mise en situation professionnelle

Durée et tarifs

7 heures

175,00€ net de taxe

Intervenant-es habilités

MARIOTTE Fanny, infirmière

Reconnaissance délivrée

Certificat

CONTENU & PÉDAGOGIE

Objectifs

Actualisez vos compétences d'acteur PRAP IBC afin de maintenir votre
capacité à prévenir les risques liés à l'activité physique.

Cette formation vous permet de :
- Actualiser vos connaissances,
- Analyser vos pratiques professionnelles
- Adapter votre démarche de prévention aux évolutions de votre environnement de travail.

Un indispensable pour rester acteur de la sécurité au sein de votre entreprise.

Programme

Actualisation des connaissances
- Rappel de la démarche PRAP
- Évolution des pratiques et de la prévention

Risques professionnels
- Notions : danger, risque, dommage
- Facteurs de risques des TMS

Analyse des situations de travail
- Utilisation des outils d'analyse
- Recherche de pistes d'amélioration

Mise en pratique
- Mises en situation professionnelles
- Réactualisation des gestes et techniques

ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle permettant d'observer et d'analyser une situation de travail afin d'identifier les déterminants des risques et de proposer des pistes d'amélioration. La validation des compétences est réalisée à partir des critères définis par le référentiel PRAP IBC.

Validité & renouvellement

Validité du certificat : 24 mois

INDICATEURS

Taux de satisfaction	Sessions réalisées	Stagiaires formés
Aucune session	Aucune session	Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants